

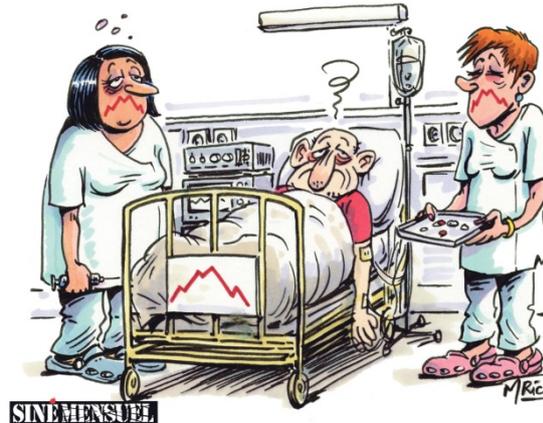
Les 12H ...

LA GRANDE ILLUSION

Depuis 1990, à travers le monde*, plusieurs études ont démontré et alerté sur les dangers des 12h pour la santé et la sécurité des travailleurs.

En s'appuyant sur les synthèses de l'INRS dans « Organisation du travail en 2x12h » de 2014 et « les effets sur la santé des horaires longs » de 2020, les méfaits de ces organisations de travail repérés et documentés, sont :

- **Maladies métaboliques**
- **Augmentation de l'indice de masse corporelle**
- **Risque de maladie coronarienne (AVC)**
- **Troubles psychiques (dont les addictions)**
- **Altération de l'état mental (état dépressif, anxiété, troubles du sommeil, détresse psychologique, épuisement émotionnel et dépersonnalisation)**
- **Baisse de la vigilance**
- **Accident de travail (AES, accident de trajet...)**
- **Fatigue chronique**
- **Douleurs musculo-squelettiques**
- **Risques d'accouchements prématurés, fausses couches**



Ces risques sont également majorés, en cas d'alternance jour nuit et, en fonction des contraintes liées à l'activité (manipulations manuelles, gestes répétitifs, charge mentale élevée).

De plus, certains « syndicats » qui veulent vous aider pour les 12h, oublient de vous dire que ce sont eux qui ont mis en place l'alternance (accord OTT 2016) et soutenu les 7h36 !!!

Rappelons enfin que cette organisation, qui supprime des postes, déroge aux normes établies par la réglementation sur la durée du travail (code du travail).

L'organisation du temps de travail de 2016 et les « 7h36 » alternant est déjà désastreux pour votre vie professionnelle et privée.

Les 12h... une illusion tout aussi néfaste pour votre santé.

* Etudes mondiales effectuées en Asie, Espagne, France, Angleterre, Suède, Australie, Etats-Unis :

2003 Etude FOLKARD sur les effets du travail long sur le sommeil et la cognition

2006 Etude SCOTT sur le risque d'effondrement du personnel soignant en 12h

2009 Etude BAULKA sur la vigilance au travail

2010 Synthèse KNAUTH sur le mode d'organisation du travail et les éléments sociaux familiaux